L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 6 MARS 1853.

CHRONIQUE THEATRALE.

Les représentations ont continué à en mériter le titre; il y a eu tous les jours, excepté mardi, le théâtre ayant été [illegible] ce jour-là mis à la disposition de l'Epoque [illegible] de Cesar, pour ses débuts [illegible] et son bal. Trois fois les artistes [illegible] chanté le matin et le soir. En [illegible] y a eu du lundi matin au samedi [illegible] représentations. C'est beaucoup [illegible] même temps, il l'est [illegible] au point de vue de l'art. Mais [illegible] une triple question de bénéfice, [illegible] portunité et d'intérêt. Rien [illegible] compte.

[illegible] Caplan est obligé de partir le [illegible] ingénieusement; il faut donner aux [illegible] nombre de soirées possibles; [illegible] George d'étrangers qui ne fe[illegible] pas mieux que de passer une partie de leur temps au théâtre, et il est [illegible] doute naturel que la Direction en profite pour faire de bonnes recettes.

La nouveauté de la semaine qui vient de finir, a été la représentation de *Lucie de Lammermoor*. Elle n'a pas été la plus satisfaisante de la saison. L'orchestre, [illegible] nous ne savons pour quelle raison, était souvent hors de [illegible]; on a vu M. Monase, à différentes reprises, saisir une violon, pour remettre ses symphonistes sur la voie.

Mme Ambre était souffrante dès le commencement de la soirée; et quoiqu'elle se montrât vaillamment à son poste, elle crut utile, après la grande scène, de faire solliciter pour elle, par M. le Régisseur, l'indulgence du public. M. Armandi n'a pas réalisé les espérances qu'il avait fait concevoir récemment par un maître de chant dans *Guillaume Tell*; *Edgard* n'a pas été à la hauteur d'*Arnold*, il n'en faut pas beaucoup.

C'est dommage; *Lucie* est un des opéras les plus aimés ici, surtout de la population anglo-américaine. Il a été son vent interprété à la Nouvelle-Orléans par des artistes qui nous ont laissé de bons souvenir.

Un autre opéra de Donizetti, très populaire partout nous, la *Favorite*, a été repris vendredi soir. L'interprétation en a été plus heureuse que celle de *Lucie*. Comme il est la 444 question dans notre bulletin quotidien, hier, nous n'y reviendrons pas.

Quelle délicieuse musique que celle de Donizetti! Sans doute elle n'est pas savante comme celle de Meyerbeer, de Wagner, de Verdi; mais pour la puissance de l'expression, aucune ne lui est supérieure.

Donizetti sentait vivement, et il trouvait avec une rare promptitude dans sa féconde imagination, la formule musicale la plus propre à communiquer ses émotions aux auditeurs. Il peignait la passion dans ses violents transports, avec une force entraînante; pour traduire les tristesses du découragement, il possédait un langage qui faisait de lui en musique ce que Lamartine était en poésie. L'énergie et la mélancolie étaient les deux pôles opposés de son génie; nulle part on ne le voit mieux que dans *Lucie* et la *Favorite*.

Il avait pour, tant ses jours d'enjouement, même de gaîté folle; il a écrit des opéras-bouffes où pétille la flamme de la bonne humeur. Mais chez lui la sérénité joyeuse et spirituelle n'était pas un état habituel comme chez Cimarosa et Rossini; c'était un épisode; le sérieux poussé jusqu'à la mélancolie, était le vrai fonds de son caractère.

En écoutant l'autre soir, pour la cinquantième fois, la *Favorite*, cette *Favorite* qui occupe aujourd'hui une place honorable parmi les plus belles productions de l'art lyrique, des faits relatifs à ses commencements, et qui maintenant paraissent étranges, réveillèrent en nous une foule de souvenirs et excitèrent de singulières réflexions sur les fluctuations du goût public.

On se tromperait fort, si l'on croyait que Donizetti conquit facilement son droit de bourgeoisie dans le monde des dilettanti parisiens. Son génie fut d'abord méconnu; puis, bafoué et persécuté.

Duprez raconte, dans les *Souvenirs d'un Chanteur*, qu'à l'Opéra Comique de Paris il a vu lui-même l'insuccès, presque la chute de la *Fille du Régiment*. Il ajoute: "Dieu sait combien de temps il a fallut à la *Favorite* pour être comprise!"

Cela paraît incroyable; c'est pourtant de l'histoire. Si étrange que soit ce phénomène, il peut s'expliquer. Il ne suffit pas qu'une production artistique soit belle, pour qu'elle soit acceptée d'emblée; son mérite n'est reconnu, que lorsqu'elle a triomphé de ses ennemis naturels. Ils sont nombreux; c'est toute une légion composée d'ignorants, d'envieux, d'intéressés, de dénigreurs systématiques, de faiseurs de tout ce qui est nouveau.

Seul à combattre contre cette puissante coalition d'adversaires acharnés, le talent ne reste pas toujours maître du champ de bataille. Il en coûta cher à Donizetti pour planter son drapeau à Paris. Sa modestie et son affabilité naïve ont fait faire pardonner sa supériorité. Duprez, qui pendant quinze ans en fut l'ami intime, l'exprime ainsi en parlant de lui: "C'était un homme d'un caractère sympathique, d'un commerce agréable, bonhomme et rêveur et n'en tirant point vanité, doué d'une imagination féconde et sans cesse en activité; car il ne pouvait avoir quatre vers dans sa poche qu'il ne les mît en musique, dînant, marchant, mangeant ou se reposant.

"Je possédais son estime et sa confiance. Il m'a souvent avoué combien il aurait souffert dans son orgueil de compositeur à Paris. Il s'y fait jamais traité selon ses mérites.... Lorsqu'il donna *Don Sébastien*, aucune bienveillance, aucune sympathie ne lui fut épargnée. Il en plaignait amèrement à moi de ce qu'on ne l'avait pas même prévenu de la reprise de l'école sous la direction de Léon Pillet."

Donizetti avait, comme Byron, la passion du travail et du plaisir. De l'un et de l'autre, il en prenait avec excès. Deux guerres d'excès chez le même homme, c'est plus qu'il n'en faut pour ruiner la constitution la plus robuste, pour détraquer le cerveau le mieux organisé.

A trente-six ans Byron, comme homme et comme poète, était épuisé; pour échapper au sentiment de son néant, il affiche sa honte dans les violentes émotions de la guerre, en combattant pour l'indépendance des Grecs, lorsque la mort vint, sous la forme peu poétique de la maladie, couper court à ses intentions martiales. Donizetti, encore jeune, aboutit à la folie; heureusement sa vie de délire ne dura pas longtemps; les phases ultimes de l'aliénation mentale avec leur cortège d'infirmités physiques, lui furent épargnées.

Nous n'oublierons jamais, écrivions-nous vingt mille ans, l'effet qu'il produisit sur nous un soir que nous le rencontrâmes aux *Italiens*, à Paris, après une représentation de *Lucie*. Il avait une compagnie de théâtre désespéré et fanchonne; nous en fîmes la remarque à Fanni qui nous accompagnait. Pas de temps perdu, ce même ami accourait à nous, un journal à la main.

"Savez-vous la nouvelle du jour? dit-il.

"Non.

"Donizetti..... vous ne l'savez pas ce qui lui arrive!

"Non; mais je n'en doute point d'ère.

"Il est atteint de folie."

La nouvelle nous affligea, sans nous étonner. Le délire du grand maître fut d'abord intermittent.

Il encore même citer ses opéras. Duprez; il exécutait une cantilène d'intime conviction, lui et Donizetti que celui-ci le interprété, et avait composé exprès pour lui les rôles d'*Ugo* dans *Parisina* et d'*Edgard* dans *Lucie*.

"Lorsque je vis l'une de ses crises pour la première fois, dit Duprez, ce fut chez lui, dans son cabinet. J'avais travaillé un morceau sur le triple: je me courbai, on passait contre les malentendus, et lorsque je me relevai, je regardai Donizetti.... le croyant un peu fâché, parce qu'il n'avait pas prononcé une seule parole. Il riait, d'un rire fixe qui me fit froid au cœur.

"J'allais m'écrier, son beau-frère Ascani dans le fond entrer dans la maison de santé d'Ivry. J'allai l'y voir. Il pouvait à peine se contenir. Je cherchai à faire parler une demoiselle de cette grande intelligence éteinte; je lui parlai du passé, de son pays, de ses œuvres que j'avais aimées; je lui chantai un fragment de sa chère *Lucie*.—

"Attends, attends, dit-il, je vais t'accompagner!—

"Je crus un instant avoir secoué cette horrible torpeur. Il se mit au piano... ses mains inertes tombaient au hasard sur les touches, il avait repris son air hébété. C'était affreux!

"A quelque temps de là, on le fit partir pour Bergame, sa ville natale, où il mourut (avril 1848.)"

Les prêtres du Bouddha, pour vous donner une idée de l'anéantissement de l'homme, après la mort, vous disent:

"Quand vous avez soufflé sur la flamme d'une bougie, elle s'éteint; de sa lumière il ne reste plus rien."

Qu'en a-même pas besoin, pour appliquer cette comparaison à l'homme, d'attendre le moment où la vie se retire de lui. N'est-il pas fini, anéanti, dès qu'il n'a plus sa raison? Quand la froide et noire nuit de la folie a soufflé sur le plus beau génie, qu'en reste-t-il? il brille dans ses œuvres passées; mais, lumière éteinte, il n'y a plus pour lui à briller dans ses œuvres nouvelles.

ALFRED MERCIER

Post-Scriptum à la "Question des Femmes."

A M. Hébrard.

Mon étude sur la *Question des Femmes*, à laquelle vous avez accordé une si grande et si favorable hospitalité, vient de paraître chez Hetzel. Cette publication m'a valu trois lettres, trois objections qui demandent une réponse.

Pourquoi m'a-t-on dit d'abord, n'avez-vous pas parlé du divorce? C'est un des points les plus intéressants de la condition des femmes. Sans doute, mais si je me suis tu sur cette question, c'est d'abord, parce que j'ai déjà dit tout ce que j'avais à en dire, dans mon livre, l'*Histoire morale des femmes*, et dans mon drame, une *Séparation*; puis parce qu'en dépit des arguments de M. le garde des sceaux, le divorce intéresse les hommes autant et plus peut-être que les femmes. Sous le régime absurde et monstrueux de la séparation de corps, les femmes courent risque du désespoir; les hommes courent risque, en outre, du déshonneur; il est superflu à voir leur nom, le nom de leur mère, le nom de leur enfants, traîné et sali par une misérable, dans tous les détours d'une vie de débauche. Somme toute, la discussion de la Chambre des députés se résume en une question d'à temps de crise. Les partisans du divorce ne tiennent sur des assez actuels, vivants, patents; ses adversaires, sur des inconvénients possibles; entre le présent et le conditionnel, je n'hésite pas; ce qui me touche, c'est le présent.

La seconde objection est plus grave: Votre étude, me dit-on, pèche par la base. Vous posez un principe, et vous en rejetez les conséquences. Vous n'osez pas aller jusqu'au bout de votre raisonnement; on vous déroberait à la conclusion rigoureuse de vos prémisses, vous les tenez toute votre argumentation. Refuser aux femmes le droit de voter, c'est leur refuser tout le reste, c'est les rejeter sous le joug des hommes. Tant qu'un homme fera seul les lois, les lois opprimeront toujours les femmes. Que m'importe que vos réclamations pour la recherche de la paternité, pour la limitation du pouvoir conjugal et paternel, soient plus ou moins compromettantes et convaincues? Accordez d'abord aux femmes le droit de voter, et toutes ces réformes indispensables, mais partielles, suivront nécessairement. Sans le vote, le règne des femmes n'arrivera jamais; l'avènement de chartes que quand on les leur arrache.

A quoi je réponds: Oui, le droit de vote accordé aux femmes leur assurerait tous les autres droits; mais on ne leur accordera pas! Qu'on en juge par la discussion sur le divorce. Les partisans du divorce ont obtenu 241 voix, les défenseurs du vote féminin n'en obtiendraient pas 40! Admettez que cette seule proposition rejetée parmi les adversaires des femmes la moitié de ceux qui sont disposés à les défendre. Pour vouloir avoir tout, elles n'auraient rien. Tout demande réforme, le pouvoir de dix ans les réformes mûres. La propagande est une affaire d'étapes. L'histoire des femmes est là pour le prouver. C'est seulement pas à pas, et quelquefois siècle à siècle, qu'elles ont obtenu successivement le droit d'hériter, le droit de posséder, le droit de tester, l'éducation, l'indépendance de la veuve, le pouvoir relatif de la mère. En sont-elles donc arrivées aujourd'hui au droit de voter? Non. Elles ont d'abord deux conquêtes importantes à faire, deux position capitales à emporter: *Les droits civils et l'avènement à certaines fonctions publiques.* Conservons donc, à la poursuite de ces deux réformes, tout notre force que nous useriens stérilement à la défense d'un droit prématuré. Asservons aux épouses et aux mères la place qu'elles doivent avoir dans la famille, donnons-leur l'occasion d'appliquer leurs vertus domestiques à quelques emplois sociaux, et, quand elles auront ainsi fait leurs preuves et leur stage, il sera temps de rechercher avec quelle forme et dans quelle mesure leur participation aux affaires de l'Etat serait légitime et efficace.

La troisième objection se trouve dans cette lettre que je citerai textuellement. J'ai réclamé dans certains cas, en faveur des femmes, l'intervention du conseil de famille. Un juge de paix m'écrit à ce sujet:

Monsieur,

Comme on voit bien que vous n'avez jamais assisté à un conseil de famille! Vous n'en permettrez à un vieux juge de paix, qui a présidé pendant vingt-sept ans de ces conseils-là, de vous signaler comment les choses se passent dans la réalité.

Une personne qui provoque la réunion du conseil le compose à sa fantaisie. Le lui a bien fixer l'ordre dans lequel les parents seront appelés, il est matériellement impossible de vérifier séance tenante, si elle a été observée. D'autre part, les parents appelés à faire partie du conseil voient là une véritable corvée. Ils s'en dispensent autant que possible, de sorte ils donnent une procuration au premier venu, à quelque dîner d'avoué ou de notaire qui ne connaît même pas la famille. Bref, convivence, apathie ou ignorance, le résultat est le même. L'organisateur de la réunion expose ses idées et ses projets. Personne ne lui répond. Le juge de paix demande si tout le monde est d'accord. Un murmure approbatif, et le conseil de est fini!

Quant à moi, heureux, la discussion est sérieuse, s'est un autre malheur: elle devient violente, passionnée, injurieuse, elle n'épargne personne et amène des rancunes dont souffrent les premiers ceux que la loi voulait protéger.

Voilà, monsieur, le tribunal auquel vous voulez renvoyer les conflits conjugaux: c'est le tribunal des mauvais de passage, inodorants en général, parfois exécrables. Vous avez fait ce fait face à vos auditeurs et à vos lecteurs un rêve séduisant, mais irréalisable. Il faut suppléer les droits de la femme, mais par une loi qui les fixe d'avance, non par l'intervention après coup d'un parlementaire initial. Vous qui retournez volontiers une idée sous toutes ses formes intéressantes, vous devriez vous placer à ce point de vue; vous y trouveriez matière à tirer des conséquences où vous excelles, et vous satisferiez à la fois les amoureux de la forme et les gens qui se nourrissent surtout des idées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec respect votre obéissant serviteur et votre lecteur assidu.

Ma réponse est facile. Que prouve cette vive et spirituelle lettre? Que le conseil de famille est une institution inutile? Nullement, mais une institution inutilisée, ce qui est fort différent. C'est un bon instrument dont on fait mal. Il ne s'agit que d'apprendre à en bien jouer. On apprendra forcément en s'appliquant à des questions sérieuses et utiles. Je n'en veux pour preuve que la violence et la passion de certains paneaux de famille attestées par mon contradicteur lui-même. Ils sont donc vivants puisqu'ils sont parfois violents. Régularisons cette violence, disciplinons cette force de vie, et ce langage, qui parle, crache, ne se roille, parce qu'on ne s'en sert que de temps en temps, deviendra, par un usage constant et naturel, une des pièces importantes de la machine familiale. Ce n'est qu'une affaire de mise en mouvement et d'organisation.

Je n'en rapporte pour le démontrer à la première discussion publique qui aura lieu sur ce sujet. Le jour où la question portée à la Chambre forcera les esprits les plus réfractaires à entrer dans le détail des mœurs, des abus de l'omnipotence maritale, ce jour-là la cause sera gagnée. Le remède sortira de la seule notoriété du mal. Encore faut-il que les accusés de famille! Augmentera-t-on les droits des femmes? Je ne sais; mais on portera la main sur cette vieille forteresse du passé. On ne la renversera pas, tant mieux! on la solidifiera en la rajeunissant, en y perçant l'air et la lumière. Ce n'est pas une famille à démolir, mais à changer, comme dit Pierlarque, en une école de savoir et d'honneur. C'est le seul but que je poursuis. Notre métier, à nous écrivains, n'est pas de trouver des solutions, mais d'en faire trouver; le meilleur moyen, c'est de législateur dispose, et le public profite.

E. LEGOUVÉ

Une curieuse lettre de Thiers.

Dans la correspondance de Sir Anthony Panizzi qui vient d'être publiée, se trouve la curieuse lettre qui suit écrit par M. Thiers le 20 mars 1848.

"Mon cher Panizzi,

"Je vous remercie de votre aimable souvenir. J'ai traversé, depuis que nous n'avons plus eu de communications, d'affreuses vicissitudes. J'ai vu tomber la monarchie de 1830 par le sot entêtement de Louis-Philippe et la folle impréparation de ses ministres. Après avoir refusé ses partisans les moyens de répression nécessaires, après s'être réduit à la triste nécessité de verser le sang pour défendre un odieux système, on avait dans paris 16,000 hommes de troupe, dispersés de Vincennes à Chaillot, dont 6,000 seulement aux Tuileries (point décisif).

"Ceux-ci avaient dix cartouches par hommes et point de vivres. Ce que je vous dis, je l'ai vu de mes yeux. Le roi m'a appelé quand il n'était plus temps de le sauver, c'est-à-dire au milieu de la nuit qui a précédé la chute. Je ne lui ai pas dissimulé l'extrémité du péril, qui ne laissait presque aucune espérance. Si dans ce moment il avait fait les concessions nécessaires, peut-être aurions-nous pu arrêter l'insurrection; mais il ne m'a accordé la dissolution de la Chambre des députés qu'à dix heures du matin (il m'avait appelé à trois heures de la nuit), et il a été obligé d'abdiquer à onze heures. Il a toujours fait toutes les choses trop tard, et quand elles ne valaient plus rien. On dit que M. Guizot fait le roi à Londres. Il a bien tort, car il joint à un système absurdement provoqueur une impréyoyance fabuleuse dans les moyens de défense. Je suis resté par honneur auprès du roi jusqu'à la dernière minute. Je me suis retiré après, et j'ai fait être égorgé par la populace par à l'oreiller